

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires

Service Logement et Construction
Bureau Qualité de la Construction

Affaire suivie par : Victor Maurin

Tél. : 04.56.59.43.53

Fax : 04.56.59.43.20

Courriel : victor.maurin@isere.gouv.fr

P.-J. : document d'information

Grenoble, le 20 mars 2012

Accréditation par la DDT de l'Isère du bureau d'études ARTELIA-COTEBA, à l'attention des propriétaires de logements.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la démarche de résorption des « points noirs bruit nationaux », l'Etat engage une action de protection acoustique de façades le long de la route nationale 7. L'Etat subventionne à cet effet, pour les propriétaires qui le souhaitent, des travaux d'isolation acoustique des façades de leur bâtiment selon les modalités explicitées sur le document d'information ci-joint.

La Direction Départementale des Territoires de l'Isère a mandaté le bureau d'études ARTELIA-COTEBA pour réaliser le diagnostic acoustique des bâtiments concernés afin d'évaluer de manière précise la consistance des travaux nécessaires. La réalisation d'un diagnostic nécessite une visite préalable du bâtiment de 2 heures environ. Le coût de ce diagnostic est entièrement pris en charge par l'Etat. Je vous remercie de bien vouloir faciliter l'intervention du bureau d'études.

Suite à ce diagnostic, s'il apparaît que votre habitation répond aux critères qui définissent les "points noirs bruit" et nécessite des travaux d'isolation acoustique de façade, les possibilités particulières d'intervention et de financement vous seront précisées.

Les services de la DDT (moi-même - 04 56 59 43 47 ou M. Maurin - 04 56 59 43 53) ainsi que le bureau d'études ARTELIA-COTEBA (M. Laforet 04.72.12.39.91 ou Mme. Garcia-Guillermin 04.72.12.39.50) sont à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

En souhaitant que vous puissiez bénéficier d'une amélioration de votre confort acoustique, je vous prie de recevoir, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Le chef du bureau Qualité de la Construction de la DDT

Jean-Christophe Pistono

